

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 4 février 2019, à 19 h 30. Sont présents les conseillers municipaux: Messieurs Dave Bourque, Marc Hardy, Alexandre Lupien, Claude Morin et Madame Sylvie Goyette. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2019-0204-023

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de janvier 2019
- 4) Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5) Correspondance
- 6) Première période de questions
- 7) Travaux municipaux et administratifs
 - 7.1 Calendrier des travaux
 - 7.2 Suivi
 - 7.2.1 Compilation Tonnage résiduel et recyclage 2018
 - 7.2.2 Rapport des factures de 25 000 \$ et plus - 2018
 - 7.2.3 MTQ – Reconduction contrat de balayage de chaussée
 - 7.2.4 Régime de protection de l'eau potable
 - 7.2.5 Consommation eau potable 2018
 - 7.3 Autre information
 - 7.3.1 Diminution charges permises – Traverse 5^e-7^e Rang
- 8) Suivi des dossiers des conseillers
- 9) Assurance collective / Résolution pour acceptation soumission SSQ Groupe financier
- 10) Équipement pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé
- 11) Mandat signataire - Entente de prêt et d'entretien d'équipement pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé
- 12) Règlement - Traitement des élus
- 13) Vente de terrain – Mme Pauline Yergeau et M. Jean-Louis Murray
- 14) Mandat signataire – Augmentation temporaire marge de crédit - Desjardins
- 15) Renouvellement adhésion Conseil de la culture
- 16) Demande d'aide financière – Ressource pour personnes handicapées
- 17) Appui – Projet Les Incroyables comestibles MRC Abitibi à La Morandière
- 18) Développement économique – Invitation conférence
- 19) Mandat signataire – Convention MTQ
- 20) Informations diverses :
 - a) Hockey mineur – Félicitations
 - b) Centième anniversaire
- 21) Deuxième période de questions
- 22) Levée de l'assemblée

2019-0204-024

ADOPTION PROCÈS-VERBAUX DE JANVIER 2019

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 7 janvier 2019 et de son ajournement du 31 janvier 2019 du Conseil soient et sont par la présente adoptés, avec la modification suivante, à l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 7 janvier 2019: « *Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :* ».

2019-0204-025

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Comptes payés au 31 janvier 2019

1. Salaire net des employés -----	46 961.92 \$
2. Germain, Pierrot et Auger, Francine - Certificats cadeaux -----	100.00 \$
3. Intermarché Barraute - Certificats cadeaux -----	385.00 \$
4. Tourisme Harricana - Circuit patrimoine -----	1 305.00 \$
5. Canadien National - Entretien passage à niveau -----	496.00 \$
6. Les Éditions juridiques - Renouvellement -----	84.00 \$
7. MRC Vallée-de-l'Or - Permis 2019 -----	1 062.39 \$
8. Intermarché Barraute - Aréna -----	46.53 \$
9. Deshaies - Aréna -----	2 058.45 \$
10. Frito Lay - Aréna -----	168.33 \$
11. H2lab - Analyse d'eau potable -----	180.00 \$
12. Hydro-Québec - Aréna -----	7 159.69 \$
13. Imprimerie Harricana - Calendriers collecte -----	1 046.27 \$
14. Groupe d'embouteillage Pepsi - Aréna -----	342.55 \$
15. Propane Nord-Ouest - Aréna -----	45.64 \$
16. Revenu Québec - Remise du mois -----	20 742.39 \$
17. Agence du revenu du Canada - Remise du mois -----	9 502.78 \$
18. Intermarché Barraute - Aréna -----	67.90 \$
19. Trudel, Sylvie - Fourniture de bureau -----	29.88 \$
20. Usinage Lacroix - Projet canots -----	1 144.00 \$
21. TEM Entrepreneur général - Réseau égout 9 ^e Avenue -----	395 350.73 \$
22. Autobus Maheux - Frais de messagerie -----	47.84 \$
23. Bell Média - Publicité radio -----	1 178.49 \$
24. Dépanneur Béjamy - Essence, divers -----	102.19 \$
25. Les Entreprises Hardy - Essence, certificat cadeau -----	405.83 \$
26. Kemira Water Solutions - Achat produits chimiques -----	3 731.95 \$
27. Municipalité de La Corne - Frais tour -----	216.18 \$
28. Pétroles JC Trudel - Carburant diesel -----	3 049.88 \$
29. SNC Lavalin - Honoraires professionnels -----	30 322.37 \$
30. UAP Inc. - Entretien machine, achat garage -----	653.38 \$
31. Les Installations sportives AG - Aréna -----	485.49 \$
32. Centre de rénovation Barraute - Certificat cadeau -----	200.00 \$
33. Desjardins Sécurité financière - Relevé des primes -----	2 789.24 \$
34. Fournitures Grenier - Certificat cadeau -----	150.00 \$
35. Hydro-Québec - Frais d'électricité -----	2 211.29 \$
36. Restaurant L'Assiette gourmande - Souper Noël -----	1 604.95 \$
37. Lepage, Vincent - Achat tapis douche -----	277.12 \$
38. La brasserie Labatt - Aréna -----	667.86 \$
39. Centre de rénovation Barraute - Entretien bâtiments municipaux, réseau aqueduc -----	1 383.53 \$
40. Cimco réfrigération - Aréna -----	6 386.86 \$
41. Jaski - Déboisement chemin Lac Fiedmont -----	14 831.78 \$
42. L'Infuseur distribution - Aréna -----	387.33 \$
43. Propane Nord-Ouest - Aréna, garage -----	2 422.24 \$
44. Aréna - Fax aréna -----	105.49 \$
45. CAUAT - Répartition incendie -----	1 557.42 \$
46. Corporation du Mont-Vidéo - Publicité Super Chaise -----	431.16 \$
47. Réseau biblio - Cotisation annuelle -----	11 519.88 \$
48. Fiset, Richard - Frais de déplacement -----	119.70 \$
49. Frito Lay - Aréna -----	603.78 \$
50. Hydro-Québec - Station de pompage, local 4h -----	875.93 \$
51. MAYA Enr. - Aréna -----	286.84 \$
52. Ministre des Finances - Bail lots -----	77.03 \$
53. Bell Mobilité - Frais de cellulaires -----	640.29 \$
54. Papeterie commerciale - Fourniture de bureau -----	75.45 \$
55. PG Solutions - Contrat d'entretien -----	7 950.53 \$
56. Télédistribution Amos - Service internet -----	314.86 \$
57. Union des municipalités du Québec - Assurances générales -----	8 837.42 \$
58. Therrien, Alain - Frais de déplacement -----	153.00 \$
59. Wolters Kluwer - Renouvellement -----	869.40 \$
60. Les gicleurs du Nord - Eaux usées -----	788.09 \$
61. Lumen - Éclairage aréna -----	1 260.94 \$
62. Mécanique Gélinas - Essence -----	258.44 \$
63. Intermarché Barraute - Aréna -----	216.01 \$
64. Union des municipalités du Québec - Assurances dommages -----	229.95 \$
65. Groupe conseil Novo SST - Mutuelle de prévention -----	2 429.75 \$

66. Alarme Boréal - Frais télésurveillance -----	413.22 \$
67. Buro Plus Gyva - Service technique -----	97.73 \$
68. Gestion Loca-bail - Contrat crédit-bail -----	2 757.33 \$
69. Lumen - Éclairage urbain -----	203.36 \$
70. Millaire & Godbout - Entretien cube, gants -----	140.26 \$
71. Pages jaunes - Placement en ligne -----	43.29 \$
72. Groupe Lexis média - Publicité cahier -----	271.34 \$
73. Sécuriplus alarme - Inspection d'extincteur -----	393.17 \$
74. Télédistribution Amos - Location système téléphonie -----	247.01 \$
75. Usinage Lacroix - Entretien niveleuse, pancarte sentier -----	808.08 \$
76. Buro Plus Gyva - Service technique et fourniture de bureau -----	530.04 \$
77. Éditions Yvon Blais - Renouvellement -----	169.05 \$
78. Gestion Loca-bail - Support et maintenance -----	202.38 \$
79. Hugo Denoncourt - Purell -----	6.89 \$
80. Pétroles JC Trudel - Carburant diesel -----	5 490.52 \$
81. Télédistribution Amos - Internet -----	57.43 \$
82. MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage -----	1 097.22 \$
83. Télébec - Publicité annuaire -----	56.28 \$
84. Association des directeurs municipaux - Renouvellement annuel -----	880.33 \$
85. Jacquelin Gamelin - Location d'hommes -----	430.00 \$
86. Lumen - Aréna -----	84.53 \$
Total -----	615 766.07 \$

Correspondance

Carrefour action municipale et famille – Les Municipalités des alliés pour soutenir LNA Hydrogéologie – Analyse de vulnérabilité

Le MELCC a informé les municipalités de leur obligation de procéder à l'analyse de vulnérabilité pour les puits de captage d'eau souterraine alimentant plus de 500 personnes avant le 1^{er} avril 2021. La firme explique en quoi consiste cette analyse. Six éléments doivent être présents dans le rapport à fournir et celui-ci devra être mis à jour tous les 5 ans :

1. Décrire et localiser le site de prélèvement d'eau souterraine;
2. Fournir le plan de localisation des aires de protection immédiate, intermédiaire et éloignée;
3. Calculer le niveau de vulnérabilité DRASTIC pour chacune des aires de protection;
4. Effectuer un inventaire des activités susceptibles d'affecter la quantité et/ou la qualité de l'eau souterraine dans l'aire de protection éloignée;
5. Évaluer les menaces que représentent les activités répertoriées précédemment;
6. Identifier les causes affectant la quantité et/ou la qualité de l'eau si les données de suivi montrent une problématique.

Les points 1-2-3 doivent être faits par un hydrogéologue membre de l'ordre des géologues ou un ingénieur en hydrogéologie membre de l'ordre des ingénieurs.

Mutuelles de prévention - CNESTT

Transmission des documents relatifs à la participation de la Municipalité à la mutuelle de prévention *Novo Excellence*. Le certificat d'attestation est transmis ainsi qu'une copie de l'entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux.

Québec municipal – Adhésion 2019-2020

Informations de l'adhésion 2019-2020 au portail Québec Municipal. Les coûts sont de 285,60 \$ plus taxes par année. Une offre spéciale de 50% est offerte présentement pour un montant de 142,80\$ plus taxes annuellement.

Jaski – Déboisement chemin Lac Fiedmont

Réception de la facture pour les travaux de déboisement.

CISSSAT – Campagne de financement OLO

Remerciements au conseil municipal pour le don accordé à la fondation OLO.

Can-Explore, Nordikeau et Akifer - Formation

Formation pour les gestionnaires municipaux et opérateurs des installations de captage, de traitement et de distribution de l'eau potable. La formation se déroulera le 27 février 2019 à Val-d'Or, le thème de la formation est : l'eau et les infrastructures municipales.

Collectivités en fleurs – Édition nationale 2019

Invitation à l'édition nationale 2019 de Collectivités en fleurs qui s'adresse aux municipalités détenant 4 et 5 Fleurons.

MRC Abitibi – Projet canotage

Le versement final de l'aide financière du projet canotage accordée par la MRC dans le cadre de Projet structurant favorisant la qualité de vie des citoyens est en préparation.

CSH – Invitation à une conférence

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire 2019, la CSH invite les élus municipaux de la MRC à participer à une conférence de monsieur Michel Laplante intitulée « Main-d'œuvre et persévérance scolaire : comment devenir des champions ? », le 14 février 2019 à 7 h 30 au Complexe hôtelier Amosphère sous la formule d'un déjeuner-conférence. L'inscription est disponible sur le site internet de la Chambre de commerce à : <http://ccica.ca/news/1258768>.

Commission à la lutte contre la corruption - Invitation

L'équipe de prévention de l'UPAC viendra à la rencontre des titulaires de charge publique des régions de l'A.-T. et de l'Outaouais les 29 et 31 janvier 2019.

Fondation OLO - Remerciements

Remerciements pour l'aide financière accordée à la Fondation OLO et transmission du reçu.

Services aux entreprises de la Commission scolaire des Trois-Lacs – Calendrier

Transmission du calendrier des formations à venir dans le cadre du Programme de qualification des opérateurs en eau potable et de Formations continues en traitement de l'eau.

Desjardins Assurances – Modification Régime d'assurance emploi

Information que le maximum de la rémunération annuelle assurable établi en vertu du Régime d'assurance-emploi (RAE) est passé de 51 700 \$ à 53 100 \$ le 1^{er} janvier 2019.

MRC Abitibi – Projet structurant et versement final : ADL

Le rapport final pour le Projet structurant ADL 2018-03-08 a été reçu par la MRC. Le montant final a été révisé à la baisse, un versement final de 1 500 \$ sera versé pour un montant total de 4 500 \$ dans le cadre de cette aide financière.

Ministère des Transports – Demande et délivrance des permis spéciaux

À compter du 11 février 2019, les demandes de permis spéciaux de circulation des classes 1 à 7 et de train routier devront être adressées au ministère des Transports. Les demandes se feront exclusivement par l'intermédiaire du système de gestion des permis ministériels. Les centres de services et les mandataires de la Société de l'assurance automobile du Québec ne les traiteront plus. À compter du 11 février, le système GPM sera accessible sur la page Web « Permis spéciaux » sur le site du Ministère à l'adresse suivante : transport.gouv.qc.ca/permis-speciaux.

Regroupement de femmes de l'A.-T. – Appel de candidatures prix Yolette Lévy

Sollicitation à soumettre une candidature pour le Prix Yolette-Lévy, prix qui sera remis à une femme de la région le 28 avril 2019 à Val-d'Or. Le prix Yolette-Lévy en est à sa toute première édition. Il sera remis à une candidate résidant sur le territoire en reconnaissance de son engagement envers la communauté et en promotion de l'égalité et la parité dans son champ d'action et en faisant valoir les intérêts des femmes.

Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier – Prix Créateurs d'emploi

Le Prix Créateurs d'emplois du Québec a pour mission de saluer les efforts des entreprises logeant dans une zone ou un parc industriel, ainsi que dans un pôle technologique qui ont contribué à la création ou au maintien d'emploi sur leur territoire. Les élus municipaux sont des témoins privilégiés de l'économie de leur territoire et pouvant constater les efforts déployés par les entrepreneurs. Pour inscrire des entreprises, le formulaire se retrouve sur le site internet du Prix Créateurs d'emplois à www.createurs-emplois.ca, la date limite est le 24 mai 2019. La distribution du prix sera réalisée lors d'une soirée le 15 octobre 2019.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période prévue à cet effet.

TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS

CALENDRIER DES TRAVAUX

Aucun nouveau calendrier n'est remis, un calendrier sera présenté à une prochaine assemblée.

SUIVI

COMPILATION TONNAGE RESIDUEL ET RECYCLAGE 2018

M. Therrien remet un tableau de compilation du tonnage résiduel et recyclage mis à jour avec les données recueillies en 2018.

RAPPORT DES FACTURES DE 25 000 \$ ET PLUS - 2018

M. Therrien présente le rapport des fournisseurs ayant des factures totalisant 25 000 \$ et plus au cours de l'année 2018.

MTQ – RECONDUCTION CONTRAT DE BALAYAGE DE CHAUSSEE

Le MTQ confirme le renouvellement de contrat avec la municipalité pour le balayage de la chaussée, nettoyage de regard, puisards et de conduits pluviaux.

REGIME DE PROTECTION DE L'EAU POTABLE

M. Therrien a participé à une journée d'information au sujet du régime de protection de l'eau potable, l'UQAT en collaboration avec l'OBVJA procéderont à la création d'une offre de service-type incluant les devis techniques pour la protection des eaux souterraines.

CONSOMMATION EAU POTABLE 2018

M. Therrien remet la compilation de consommation de l'eau potable, une augmentation d'un gallon par personne par jour est constatée. Le tableau comparatif sera disponible sur le site internet de la Municipalité.

2019-0204-026

AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT CONCERNANT L'EAU POTABLE

Avis de motion est donné par le Conseiller M. Dave Bourque, qu'au cours d'une prochaine assemblée, il sera présenté un règlement concernant l'eau potable.

AUTRE INFORMATION

DIMINUTION DES CHARGES PERMISES – TRAVERSE 5^E-7^E RANG

Les charges permises sur le pont P-00052 situé à la traverse du 5e au 7e Rang ont été limitées. Les restrictions sont les suivantes, 18 tonnes pour un véhicule d'une unité, 26 tonnes pour un véhicule de deux unités et 34 tonnes pour un véhicule de trois unités.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

Marc Hardy :

Comité d'embellissement : Une rencontre est à prévoir prochainement avec les membres du comité.

2019-0204-027

**ASSURANCE COLLECTIVE / RÉOLUTION POUR ACCEPTATION
SOUMISSION SSQ GROUPE FINANCIER**

CONSIDÉRANT le mandat confié à BFL Canada services conseils inc. (BFL SCI), afin d'agir à titre de consultant pour le Regroupement d'achat en assurance collective des villes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec dans le cadre d'un appel d'offres pour le régime d'assurance collective à l'intérieur d'un regroupement d'achat en assurance collective;

CONSIDÉRANT les soumissions déposées par Desjardins, La Capitale et SSQ Groupe financier;

CONSIDÉRANT l'analyse produite par BFL SCI portant sur un contrat de dix (10) ans, tel que prévu au devis;

CONSIDÉRANT les recommandations de BFL SCI;

CONSIDÉRANT que la tarification de première année est garantie jusqu'au 1^{er} novembre 2020;

CONSIDÉRANT que les frais d'administration, la méthodologie de renouvellement et la grille d'ajustement maximum sont clairement identifiés par SSQ Groupe financier dans sa soumission.

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu :

1. D'accepter la soumission de SSQ Groupe financier pour toutes les protections qui y sont prévues;
2. Que ce contrat soit pour une durée de dix (10) ans maximum, tel que prévu au devis et que la mise en vigueur soit effectuée le 1^{er} avril 2019;
3. D'autoriser la ville d'Amos à octroyer pour et au nom des municipalités et des organismes participant au regroupement le contrat indiqué ci-haut selon les dispositions de la Loi.

2019-0204-028

ÉQUIPEMENT POUR LE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ

Attendu qu'une entente de prêt et d'entretien d'équipement pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé entre la Municipalité de Barraute et la MRC Abitibi a été mise en place;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité puisse récupérer les équipements d'urgence le plus tôt possible, afin de s'assurer qu'ils soient disponibles en cas de besoin.

2019-0204-029

**MANDAT SIGNATAIRE – ENTENTE DE PRÊT ET D'ENTRETIEN
D'ÉQUIPEMENT POUR LE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ**

Attendu que la MRC s'engage à couvrir l'ensemble de son territoire pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé ;

Attendu que la MRC mettra à la disposition des municipalités de la MRC, l'ensemble des équipements nécessaires afin d'offrir ce service ;

Attendu que la municipalité de Barraute s'engage à offrir ce service avec les équipements prêtés par la MRC ;

Attendu que la municipalité s'engage à entretenir et conserver les équipements selon la disposition contenue dans l'entente ;

Attendu que ces équipements seront à la disposition du service incendie en cas d'urgence sur le territoire de la Municipalité de Barraute;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de mandater et autoriser M. Yvan Roy, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute l'entente de prêt et d'entretien d'équipement pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé avec la MRC Abitibi.

2019-0204-029-1

RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Attendu que la loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

Attendu que le conseil désire adopter un règlement relatif au traitement des élus municipaux et désire prévoir le versement d'allocation de transition à certaines personnes;

Attendu que le territoire de la municipalité est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux, mais que, de l'avis du conseil, il y a lieu d'actualiser ledit règlement et de le rendre plus conforme aux réalités contemporaines;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné au préalable;

Attendu qu'un projet du règlement a été adopté le 4 décembre 2017;

Lecture faite, il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le règlement portant le numéro cent cinquante-sept concernant l'adoption d'un règlement relatif au traitement des élus municipaux.

2019-0204-030

VENTE DE TERRAIN – MME PAULINE YERGEAU ET M. JEAN-LOUIS MURRAY

Attendu que Mme Pauline Yergeau et M. Jean-Louis Murray ont l'intention de signer une promesse d'achat pour faire l'acquisition d'un emplacement de la 13^e Avenue, soit le lot 5 379 140, de la Municipalité de Barraute et qu'un acompte de mille dollars (1 000 \$) a été versé;

En conséquence, il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu :

1. Que la Municipalité de Barraute, vende à Mme Pauline Yergeau et M. Jean-Louis Murray, le lot 5 379 140, pour le prix de 17 396,00 \$ que les acquéreurs s'engagent à payer au vendeur déduction faite de l'acompte déposé, lors de la signature de l'acte de vente;
2. Que cette vente soit faite libre de toute priorité ou hypothèque et avec les garanties légales;
3. Que les acquéreurs prennent possession dudit immeuble à compter de la date de la vente notariée;
4. Que les frais du contrat notarié soient à la charge des acquéreurs, de même que toutes TPS et TVQ exigibles;
5. Que M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, directeur général, soient et sont par la présente autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance, à y faire toutes les déclarations qu'ils jugeront utiles, à y stipuler toutes clauses additionnelles qu'ils jugeront nécessaires et d'une façon générale

RENOUVELLEMENT ADHÉSION CONSEIL DE LA CULTURE

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute renouvelle son adhésion pour l'année 2019, auprès du Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue. Les frais de renouvellement d'adhésion s'élèvent à 60,00\$.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RESSOURCE POUR PERSONNE HANDICAPÉE

Le conseil s'abstient de souscrire à la demande d'aide financière déposée par la Ressource pour personne handicapée.

2019-0204-031

APPUI – PROJET LES INCROYABLES COMESTIBLES MRC ABITIBI À LA MORANDIÈRE

Attendu que la Municipalité de La Morandière désire mettre en place un nouveau projet pour leur communauté;

Attendu que les membres du conseil de la Municipalité de Barraute ont pris connaissance de la demande d'appui de la Municipalité de La Morandière pour présenter le projet auprès de la MRC Abitibi et soulignent l'importance de ce type de mouvement qu'est « Les Incroyables comestibles » qui vise à dynamiser les échanges locaux ;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de mandater M. Yvan Roy, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute la lettre d'appui au projet Les Incroyables Comestibles MRC d'Abitibi à La Morandière.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – INVITATION CONFÉRENCE

Le conseil s'abstient de souscrire à l'offre de conférence.

2019-0204-032

MANDAT SIGNATAIRE – CONVENTION MTQ

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance d'une convention transmise par le Ministère des Transports;

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu de demander conseil au procureur de la Municipalité avant de procéder à la signature de la convention.

INFORMATIONS DIVERSES

2019-0204-033

HOCKEY MINEUR – FÉLICITATIONS

Il est unanimement résolu que les membres du conseil de la Municipalité de Barraute transmettent leurs félicitations aux équipes du Hockey mineur de Barraute-Senneterre. Leurs efforts et implication ont été remarqués et plusieurs victoires ont été rapportées au cours des dernières semaines, entre autres :

- Les équipes de la Foire du camionneur, dans les catégories Atome A, Pee-wee A et Bantam A ont fait un coup triple au Tournoi provincial de hockey mineur de Masson-Angers en Outaouais en rapportant les championnats dans les trois catégories;
- Les équipes de la Foire du camionneur se sont aussi démarquées lors du Tournoi Ti-Cass de Senneterre, le Pee Wee A, Pee-Wee B ont rapporté le tournoi dans leur catégorie;
- L'équipe de la Foire du camionneur du Pee-Wee B a remporté le tournoi NAP du Témiscamingue;
- Ainsi que l'équipe de la Foire du camionneur du Novice C au Tournoi Novice de Senneterre.

Bravo à tous les joueurs, entraîneurs et tous les parents de leur implication !

2019-0204-034

CENTIÈME ANNIVERSAIRE

Il est unanimement résolu de transmettre nos meilleurs vœux et félicitations pour le centième anniversaire de Madame Marie-Rose Lépine Trudel, le 26 février 2019. Madame Lépine-Trudel est arrivée en Abitibi en 1945 et a vécu à La Morandière, où elle a élevé une famille nombreuse. Mme Lépine-Trudel a 10 enfants, 24 petits-enfants, 38 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants. Parmi les résidents actuels de Barraute, elle est présentement la doyenne de la Municipalité, elle habite au Centre d'hébergement de Barraute depuis 2015.

C'est avec plaisir que les membres du Conseil au nom de la Municipalité de Barraute lui transmettent leurs meilleurs vœux et félicitations.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période prévue à cet effet.

2019-0107-035

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu d'ajourner la présente assemblée à 21 h 20.

M. Yvan Roy
Maire

M. Alain Therrien
Dir. général – Sec. Trésorier